

Ruhengeri

12 aout 1953.-

N° 4198 Sec.I

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-



Sténographes pour
Conseil Vice-Gouvernement
Général.-

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre 3.324/Sec.I.d, j'ai
l'honneur de vous faire savoir qu'il n'existe aucun
membre du personnel susceptible d'exercer la fonction
de sténographe au Conseil du Vice-Gouvernement Général.

Pour l'Administrateur de Territoire en congé
L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT,-

M. POCHET.-

M

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RÉSIDENCE DU RUANDA

Kigali, le 30 Juillet 1953.-

OBJET:
Conseil Vice-Gouverne-
ment Général 1953 .-

N° 332/Sec.i-d.

*26/8/53 Sec 1/1 P
f. 8.53*

A Monsieur l'Administrateur de Territoire(Tous)
A Monsieur l'Administrateur Terl.Ast.GITARAMA,
A Monsieur l'Agent Territorial, à GATSIBU.-

à R U H E N G E R I . -

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

A leur sujet ?

Me référant à la lettre n° 11/3/110/992 du
17 Juillet 1953 de Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi, j'ai l'honneur de vous
demander de me communiquer directement les renseigne-
ments demandés dans la précitée .-

Le Résident du Ruanda, R. DESSAINT,

lettant

P.S. Je vous fais remarquer que vous devez vous enquérir
auprès de Tous les membres du personnel (tous les services)
pour savoir s'il n'existe pas parmi eux des sténographes.-

K.C.
TERRITOIRE
DU
RUANDA-URUNDI

Rec 1
22/7/53
18.7.53
A/1
4 days

Usumbura, le 17 juillet 1953.-

N° 11/3/110/992.-

OBJET :

Conseil de Vice-
Gouvernement Général
1954.

Messieurs les Résidents (DEUX)
Chefs de Service (TOUS)
Administrateurs de Territoire (TOUS)

RUHENERI

Attn. M. L. Y.
J'ai l'honneur de vous informer que j'envisage,
pour la prochaine session du Conseil de Vice-Gouverne-
ment Général de recourir aux services de plusieurs
sténographes capables de noter **textuellement** les inter-
ventions des orateurs.

Ag.
Je demande donc à tous les membres du personnel
qui auraient des connaissances de sténographie suffisantes
pour remplir ces fonctions, de se faire connaître.

Comme il sera nécessaire, s'il ne se trouvait
pas de sténographe parmi le personnel, de recourir à des
privés, je demande que les femmes ou enfants de membres
du personnel qui pourraient et voudraient assumer ces
fonctions se fassent également connaître.

Je rappelle pour mémoire que la session ordi-
naire du Conseil prend place aux environs de la fête de
Pâques et dure habituellement une semaine.

Le Vice-Gouverneur Général ff.,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
p.o.
Le Chef du Service du Contentieux
et de la Justice, P. LEROY

P. LEROY
Conseiller Juridique.